

PREMIER MINISTRE CHEF
DU GOUVERNEMENT

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail * Démocratie * Paix

DECRET N° 84/796 DU 7/08/84

Portant détachement de Monsieur MATESSA Alphonse
auprès de l'U.D.E.A.C. à BANGUI

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT ;

Vu la Constitution du 8 juillet 1979 ;

Vu la Loi n° 15/62 du 3 Février 1962, portant statut général des
Fonctionnaires de la République ;

Vu le Décret n° 62-130/MF du 9 Mai 1962, fixant le régime de rémunération des Fonctionnaires des Cadres de la République ;

Vu le Décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et remplaçant les dispositions du Décret n° 62/196/FP du 5 Juillet 1962, fixant les échelonnements indiciaires des Fonctionnaires ;

Vu le Décret n° 79/154 du 4 Avril 1979, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 80/644 du 28 Décembre 1980, portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;

Vu le Rectificatif n° 81/016 du 26 Janvier 1981 au Décret n° 80/644 susvisé ;

Vu le Décret n° 81/017 du 26 Janvier 1981 relatif aux intérim des Membres du Gouvernement ;

Le Conseil de Cabinet entendu ;

DECRETE

Article 1er :- Monsieur MATESSA Alphonse, Administrateur des SAF précédemment en service à la Direction Régionale des Douanes de Pointe-Noire est placé en position de détachement pour une durée indéterminée auprès de l'Union Douanière des Etats de l'Afrique Centrale en remplacement de Monsieur GATSOBEAU-FINY Blaise.

Article 2 :- La rémunération de l'intéressé sera prise en charge par l'Union Douanière des Etats de l'Afrique Centrale qui est en outre redevable envers le Trésor Congolais de la contribution pour la constitution des droits à pension.

.../....

Article 3 :- Le présent Décret qui prend effet à compter de la date de cessation de service de l'intéressé, sera publié au Journal Officiel./-

Fait à Brazzaville, le 7 AOUT 1984.

Par le Premier Ministre, Chef
du Gouvernement,

Le Ministre des Finances,

Itihi Ossetoumba LEKOUNDZOU.-

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre du Travail et de la
Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO MATSIONA.-